



Année Internationale de la Vigne et du Vin 1924 • 2024

Dijon, France, le 3 septembre 2024

A 40 JOURS DU CONGRES MONDIAL DE LA VIGNE ET DU VIN, L' OIV DEVOILE SON TIMBRE DE COLLECTION ET UN PROGRAMME INEDIT

CENTENAIRE OBLIGE, L'OIV A PROFITE DU DEVOILEMENT D'UN TIMBRE COMMEMORATIF POUR EVOQUER LES POINTS FORTS DU 45^{EME} CONGRES QUI SERA ACCUEILLI A DIJON DU 14 AU 18 OCTOBRE 2024.

ENTRE BILAN DU CENTENAIRE ET PERSPECTIVES DU SIECLE A VENIR, L'OIV REVENDIQUE SA SINGULARITE INSTITUTIONNELLE AU PROFIT DU SECTEUR MONDIAL.

L'OIV sur les dents

Avec Blandine Alglave, déléguée régionale de la Poste, le président de l'OIV Luigi Moio et le Maire de Dijon François Rebsamen ont dévoilé le timbre à 92 dents célébrant le centenaire de l'OIV et le Congrès qui se tient en France.

Retenu par le programme philatélique national 2024, ce timbre, évidemment valable pour l'affranchissement international, représente en gravure taille douce l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno, édifié en 1643 et qui accueillera le siège de l'OIV dès cet automne.

François Rebsamen s'est particulièrement réjoui de pouvoir accueillir le siège de l'OIV au cœur d'un patrimoine urbain pluri centenaire, du patrimoine immatériel de la gastronomie française et du vin, du patrimoine paysager et des savoir-faire des Climats du vignoble de Bourgogne et du patrimoine scientifique et technique élaboré par les Nations unies de la vigne et du vin.

La réhabilitation de l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno prise en charge par la ville de Dijon et la Région Bourgogne-Franche-Comté, comme siège de l'OIV, vise à promouvoir l'héritage culturel universel de la vigne et du vin et à doter ses acteurs publics d'un outil innovant, favorisant l'éducation, la connaissance et le dialogue international, a souligné l'édile dijonnais.



Rappelant son attachement professionnel et personnel à Dijon, le Président Moio a souligné que ce timbre tiré à 600.000 exemplaires était la première matérialisation visible du processus engagé entre les Etats membres de l'OIV, la France et la Ville de Dijon en octobre 2021 et qui conduira l'OIV à inaugurer son nouveau siège le 12 octobre prochain, à l'issue d'un chantier exceptionnel de restauration et d'aménagement. Rappelant l'importance pour l'OIV et ses membres de pouvoir disposer d'un siège pérenne et représentatif, Luigi Moio s'est félicité du soutien actif et direct des élus, des professionnels et des structures locales qui ont permis d'être à l'heure du rendez-vous historique du Centenaire de la seule organisation intergouvernementale en charge de la vigne et du vin.

Patrimoine et innovation

Première étape des célébrations du Centenaire de l'OIV qui s'achèveront à la date anniversaire du 29 novembre 1924, le dévoilement du timbre collector ouvre une série d'évènements qui ont été présentés par le Directeur général John Barker. Un programme notamment dense à Dijon entre le 11 et le 20 octobre où se succéderont l'émission officielle du timbre, une conférence ministérielle de la vigne et du vin à l'invitation de l'Etat français, l'inauguration officielle du siège de l'OIV, la création d'un Clos Pau Roca, le 45ème Congrès mondial de la vigne et du vin, l'Assemblée générale des Etats membres de l'OIV et les journées inaugurales de l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno. Comme l'a rappelé le Directeur général de l'OIV John Barker, avec près de 650 propositions de communications scientifiques sur le thème du patrimoine innovant, le Congrès représentera un moment rare permettant à l'ensemble de la communauté mondiale de la vigne et du vin de se retrouver, d'échanger, de proposer un monde dans lequel la vigne, le vin et les produits qui en sont issus puissent à la fois répondre aux contraintes d'une production agricole et aux attentes des consommateurs.

Cordialement,

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 septembre

<https://www.oiv2024.fr/inscription>



Les informations techniques sur le timbre

- Conception graphique : Bruno GHIRINGHELLI
- Graveur : Claude JUMELET
- Impression du timbre : taille-douce
- Impression de la vignette : offset
- Format du timbre avec vignette : 40 x 30 mm avec vignette attenante ; 22 x 30 mm
- Présentation : 10 timbres à la feuille
- Tirage : 600 000 exemplaires
- Valeur faciale : 1,96 € Lettre Internationale
- Mise en page du timbre à date : Bruno GHIRINGHELLI

Mentions obligatoires : Conception graphique Bruno Ghiringhelli et gravure Claude Jumelet d'après dessin de l'Hôtel Bouchu © Organisation internationale de la vigne et du vin, et logo du congrès mondial de la vigne et du vin © S'cape Evénements pour le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Pour plus d'informations techniques sur le timbre : site www.lecarredence.fr.

Les informations pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi les 11 et samedi 12 octobre à :

- DIJON (21) : Bureau de Poste de Dijon Clémenceau, 26 Boulevard Georges Clémenceau, 21000 DIJON.
- BOULAZAC ISLE MANOIRE (24) : Carré d'Imprimerie, ZI - Avenue Benoît Frachon, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE (uniquement le vendredi).
- PARIS (75) : Le Carré d'Encre, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h).

À partir du 14 octobre 2024, le timbre sera disponible dans de nombreux bureaux de poste ou :

Par correspondance : Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09,

Par téléphone : 05 53 03 19 26

Par mail : sav-phila.philaposte@laposte.fr et

Sur le site Internet de La Poste : www.laposte.fr



Note pour les éditeurs :

L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

L'Organisation internationale de la vigne et du vin est l'organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de référence au service du secteur vitivinicole mondial.

L'OIV compte aujourd'hui 50 États membres, pays producteurs et consommateurs de raisin et de vin, qui représentent 75 % de la superficie viticole mondiale, 87 % de la production mondiale de vin et 71 % de la consommation mondiale de vin. Deux fois par an, plus de 500 experts travaillent de concert pour évaluer, débattre et approuver par consensus des résolutions portant sur les domaines suivants :

- 1/ Viticulture et raisins de table
- 2/ Œnologie et méthodes d'analyse
- 3/ Droit et économie de la vigne et du vin
- 4/ Santé et sécurité des consommateurs

Depuis un siècle, l'OIV est à l'avant-garde des différents enjeux afférents à la vitiviniculture mondiale, fournissant au secteur de la vigne et du vin des normes, des orientations et des informations.

Le centenaire de l'OIV

Le dossier de presse complet sur l'histoire et les événements de l'OIV à l'occasion de son centenaire est disponible sur demande à l'adresse mail suivante : press@oiv.int.

Contact

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à contacter le service Presse et communication de l'OIV

E-mail : press@oiv.int ; Téléphone : +33 (0)1 44 94 80 91

Organisation internationale de la vigne et du vin
Organisation intergouvernementale
Créée le 29 novembre 1924 • Restructurée le 3 avril 2001

12, Parvis de l'UNESCO • 21000 Dijon
+33 1 44 94 80 91
press@oiv.int
www.oiv.int